



La Luciole

Le journal qui vous éclaire sur Lochwiller



LE MOT DU MAIRE

Les vacances se terminent, et avec la rentrée, plusieurs chantiers vont reprendre en ce mois de septembre.

Au niveau de l'intercommunalité, les négociations continuent pour permettre une fusion harmonisée entre la Communauté de Commune du Pays de Marmoutier Sommerau et la Communauté de Commune du Pays de Saverne. Cette dernière sera effective à compter du 1^{er} janvier 2017.

Les taux d'imposition commune/comcom seront rééquilibrés, avec une baisse de la part intercommunale et hausse de la part communale, une grande partie des compétences étant à nouveau reprise par la commune.

Quelques travaux d'aménagement seront faits dans le village, entre autre : mise en place d'un columbarium, isolation acoustique du foyer, déplacement des bennes de tri sélectif au terrain de foot avec création d'un parking, rafraîchissement du caveau.

Des travaux de voiries sont également prévus dans les prochaines semaines.

Le plus grand chantier, le colmatage du forage, suit toujours son cours. Les travaux doivent démarrer courant d'année prochaine, après sélection de la méthode et de l'entreprise qui sera chargée de reboucher le puits.



Je vous souhaite encore à tous une bonne rentrée et une pleine réussite à nos enfants pour cette nouvelle année scolaire !

« Quand août n'est pas pluvieux, septembre est souvent radieux »

Dans ce numéro :

Visite du Sous-Préfet	2
Audience au ministère	2
Rapport d'expertise	3
Entretien des cours d'eau	3
Inondations	4
Fête des pompiers	6
Concert Manoué	8
Marche de printemps	8
Fête des voisins	9
Fête de la musicale	9
Lochwiller et son histoire	10
Nos chouettes	10
Fête de l'étang	11
Focus sur un habitant	11
Infos en bref	12
A venir	12

INFORMATIONS COMMUNALES

Le nouveau Sous-Préfet à Lochwiller

Le vendredi 29 juillet, à l'invitation de Danièle Ebersohl, Maire de Lochwiller et comme il l'avait promis lors de sa prise de fonction le 12 juillet dernier, Christophe Lotigié, nouveau Sous-Préfet de Saverne, a visité notre village, accompagné des représentants de l'aménagement et du logement (DREAL), de la direction régionale de l'environnement ainsi que de la direction départementale du territoire (DDT). Madame Eschlimann et Monsieur Carbiener, conseillers départementaux étaient également présents.

Après une brève réunion et présentation à la mairie, guidé par Madame le Maire et ses deux adjoints, l'ensemble s'est rendu dans le village

afin de voir l'emplacement du puits géothermique et de constater l'ampleur de la catastrophe qui touche notre village. Monsieur le Sous-Préfet a rencontré les sinistrés afin de mieux comprendre les difficultés de chacun au quotidien. Il a également annoncé qu'un rapport demandé par la Ministre de l'environnement et de l'écologie, Madame Ségolène Royal, sur l'évaluation des données techniques serait rendu sous 3 mois. Un forage complémentaire sera effectué pour générer des données supplémentaires avant d'effectuer le rebouchage du puits l'année prochaine.

C'est donc après plus de 3 heures au sein du village que la visite s'est achevée avec la promesse d'une réunion publique pour faire le point sur le dossier début 2017.



L'audience au ministère

Une réunion s'est tenue le 22 juin au ministère de l'écologie et du développement durable, en présence de Mme Hélène PESKINE, directrice adjointe du cabinet de la ministre Mme Ségolène Royal, Mme Danièle EBERSOHL, maire, M Guy-Dominique KENNEL, sénateur et M Patrick HETZEL, député.

Nous avons exposé la situation difficile dans laquelle se trouve notre village et demandé une aide complémentaire à l'état en raison de l'ampleur du sinistre.

Le ministère a mandaté le CGEDD (Conseil Général de l'Environnement et du Développement Durable) pour effectuer une mission d'appui et d'inspection du village avec dépôt d'un rapport courant novembre.

La classement du sinistre n'ayant pas évolué, nous avons demandé de trancher rapidement entre 3 possibilités : dégâts miniers, catastrophe naturelle ou dispositif de prévention des risques.

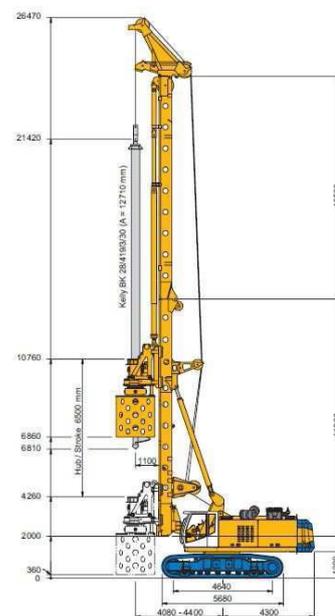
Nous sommes toujours en attente d'un retour écrit de la ministre afin d'avoir une réponse aux points laissé en suspens.

Rapport d'expertise

Le 05 juillet 2016, le secrétaire général du préfet a convié la municipalité et les organismes en charge du sinistre à une réunion de présentation du rapport Géodéris sur l'étude de gonflement de l'anhydrite à Lochwiller.

Selon ces dernières analyses, il y a un risque que le phénomène de gonflement s'étende à tout le village. De nouveaux forages vont être effectués cet automne dans le but de confirmer ou d'infirmer ces derniers résultats. Suite à cela, si un zonage peut être réalisé sur la commune, l'octroi de permis de construire sera à nouveau possible. Au niveau des travaux de colmatage, ils seront réalisés durant le premier semestre 2017. La méthode retenue devrait être celle de la mise en place de pieux sécants, selon les dernières informations.

Les rapports Géodéris et du BRGM, qui vous ont été présentés lors de la réunion publique du 08 juillet, sont disponibles à la mairie. N'hésitez pas à venir les consulter. Ils sont également disponible sur le site de la DREAL, tout comme les relevés topographiques.



Ci-dessus, type de foreuse pouvant être utilisé.

Ci-contre, illustration de la technique des pieux sécants.

Documents du BRGM

L'entretien des cours d'eau

Il est important de bien faire la distinction entre l'entretien régulier et l'aménagement des cours d'eau. L'entretien régulier a pour objet principal la gestion des embâcles et de la végétation présente le long des cours d'eau. En revanche, des interventions plus importantes sur le lit du cours d'eau ou sur les berges relèvent de l'aménagement, pour lequel la réglementation est différente.

Les cours d'eau sont des milieux naturels complexes. Ils permettent l'écoulement des eaux et des sédiments de l'amont vers l'aval et facilitent le drainage naturel des terres, mais ils constituent également des habitats naturels assurant la vie et la reproduction des espèces aquatiques à préserver et parfois de véritables réservoirs de biodiversité. Les cours d'eau sont donc protégés et régis par le

Code de l'environnement afin de permettre le maintien de leur bon état écologique et d'un environnement de qualité.

L'entretien du lit et de la végétation est de la responsabilité des propriétaires riverains des deux rives. L'entretien régulier (en général tous les ans) défini par l'article L215-14 du Code de l'environnement consiste à :

- entretenir la végétation des rives par élagage ou recépage ponctuel (couper un arbre près du sol pour favoriser de nouvelles pousses), sans dessoucher afin de ne pas déstabiliser les berges
- enlever les embâcles les plus gênants (branches, troncs d'arbres) qui gênent fortement la circulation naturelle de l'eau
- déplacer ou enlever éventuellement quelques petits atterrissement des sédiments (amas de terre, de sable, gravier, vase apportés par les eaux) à condition de ne pas modifier sensiblement la forme du gabarit de la rivière
- faucher et tailler éventuellement les végétaux se développant dans le lit du cours d'eau

L'entretien périodique et léger par le propriétaire n'est pas soumis à une procédure administrative. En revanche, lorsque qu'une collectivité locale telle une commune entend prendre en charge cet entretien à la place des propriétaires, son intervention doit être validée au préalable par le Préfet dans le cadre d'une déclaration d'intérêt général.

Lochwiller sous l'eau

Le 7 juin, vers 19h, 50mm d'eau tombait en une demi-heure. Cette pluie torrentielle, accompagnée de grêle, s'est déversée sur le village, ruisselant de toutes parts des collines environnantes et faisant monter l'eau des ruisseaux. La partie ouest du village a été rapidement inondée. Une trentaine de maisons s'est retrouvée sous 80 cm d'eau. Le niveau de l'eau a commencé à baisser vers 21h..



Jardin de Lucien et Augusta Troesch



Le lavoir et la rue principale



Apport de sacs de sable



Rue des prés



Intersection rues des prés et de l'étang



Rue des prés

Il aura fallu, les jours suivants, pas moins de 4 grandes bennes pour jeter ce qui a été endommagé. Ces bennes ont été gracieusement prêtées par le SMICTOM à l'initiative de M Cremmel, qui en est son président.



Nettoyage solidaire rue principale

Un remarquable élan de solidarité de la population a permis aux sinistrés de venir plus rapidement à bout de cette épreuve.



Débarras efficace



Les engins aident les petites mains.



La benne du SMICTOM

Les 24 et 25 juin, de fortes pluies orageuses se sont à nouveau abattues sur le village, faisant monter l'eau une fois encore chez certains sinistrés du 7 juin! Quel désastreux acharnement! Les précipitations étaient alors de 30 mm cumulés, mesurées de 18h à 19h (15mm) puis de 3h à 4h du matin (15mm).

Les pompiers de Lochwiller, actifs et retraités, ont été à la hauteur de ces situations exceptionnelles. La preuve que leur proximité est vitale.

Le 15 juin, par arrêté interministériel, Lochwiller a été reconnu en catastrophe naturelle. La commune sollicite les instances suivantes (Etat, Département et AMF (Association des maires de France)) pour obtenir des subventions pour la réfection des infrastructures ayant subies des dégâts.



Lettre de félicitations
 Du Chef du Corps Départemental
 à la section de Lochwiller

Entre le mardi 7 juin 2016 17 heures et le mercredi 8 juin 2016 midi, le centre de traitement de l'alerte a réceptionné près de 2000 appels en raison des intempéries qui se sont abattues sur le département nécessitant l'activation de trois postes de coordination de zones d'intervention (PCZI) permettant d'assurer une gestion déconcentrée des interventions à caractère multiple au nombre de 577.

Au cours de ces interventions, parfois au sein même de votre village, vous avez su faire preuve d'une implacable détermination, d'une forte implication et d'un engagement sans faille.

Votre comportement fait honneur au Corps départemental des sapeurs-pompiers du Bas-Rhin.

Aussi, je tenais à vous exprimer mes plus sincères félicitations pour ces actes citoyens.



Fait à Strasbourg, le 05 JUIL 2016



Colonel Alain GAUDON

VIE DU VILLAGE

ALLO LE 18!!!

Lors de la fête des pompiers, ces derniers ont présenté une manœuvre de désincarcération : une voiture renversée, deux personnes à bord! Isabelle Lerch a fait don pour l'occasion de sa première voiture. Philippe Meichel et Florentin Ronvaux ont bien voulu se prêter au jeu des victimes.

Pour optimiser les chances de secours, la désincarcération ne doit pas durer plus d'une heure. Chaque opération doit être effectuée avec précaution et précision. La totalité de la manœuvre a pris 40 minutes.

Il faut saluer toutes les équipes de secours qui ont participé à cette intervention.



L'unité locale (Michel, Justine et Gilles) est la première sur les lieux.



Le camion du secteur suit de près.



Arrivée du Véhicule de Secours et d'Assistance aux Victimes.



Le Véhicule de Balisage et de Protection sécurise le périmètre.



Des bâches de protection permettent de briser vitres et pare-brise sans blesser les victimes.



Des marquages indiquent où il faudra sectionner la carrosserie.



Contact facilité avec l'une des victimes et prise d'informations.



Découpage de la carrosserie avec une grosse pince.



Arrivée des médecins du SMUR et transmission d'informations.



Les pompiers dégagent le toit du véhicule.



Intervention du médecin auprès d'une des victimes.



Installation du brancard pour dégager la plus jeune des victimes.



Florentin est enfin extrait et ramené à l'ambulance.



Philippe est dégagé peu de minutes après Florentin.



La voiture après l'intervention : une carcasse désossée.



Tout va bien, si ce n'est le décollement des électrodes : dépilatoire...

Ma première participation à la fête des pompiers

Cette année la fête des pompiers représentait pour moi une excitation particulière. En effet, ça y est, j'ai atteint l'âge pour intégrer depuis Septembre 2015 les jeunes sapeurs pompiers .

C'est donc avec impatience mais également motivation et un peu d'appréhension que j'ai rejoint l'équipe des pompiers de Lochwiller pour la collecte des lots de tombola, la préparation de la salle et les festivités du week-end. C'est ainsi que j'ai eu la chance de vivre une expérience inoubliable avec l'exercice de désincarcération prévu le dimanche après-midi.

Tout a commencé par mettre la voiture sur son côté pour simuler l'accident puis de grimper dedans avec l'aide de Denis et Jean-Claude sans oublier Philippe acteur victime comme moi. Une fois à l'intérieur et la position d'accidenté adoptée à l'arrière de la R5, j'ai attendu que les secours arrivent.

Même si au départ j'étais un peu stressé, dès l'arrivée de la section locale des pompiers on se sent pris en charge. Ils nous disent tout ce qu'ils font ainsi je savais ce qui se passait avec tous ces bruits et ces

éclats de verre. Quelqu'un est resté auprès de moi pour contrôler mon état. Même si cela reste impressionnant (et ici c'était un exercice !) cela montre l'importance et l'efficacité des différents services de secours et cela me donne encore plus envie de continuer ma formation chez les JSP.

Florentin Ronvaux



Un concert à l'Eglise



L'Eglise de Lochwiller a vibré samedi 28 mai aux sons de chansons de variété. La chorale Manoué a interprété des tubes

des années 70 à nos jours: le sud (Nino Ferrer), Fernando (Abba), A nos actes manqués (JJ Goldman), Résiste (France Gall), La voix des sages (Yannick Noah), On écrit sur les murs (Demis Roussos) et bien d'autres. Le fil conducteur des morceaux choisis est la paix et la fraternité.

A l'unisson ou à plusieurs voix, avec accompagnement musical ou a capella, la chorale Manoué s'illustre dans différents registres. Elle est composée d'une trentaine de choristes du secteur de tous âges dont 8 de Lochwiller et de trois musiciens avec Marion Schaffner à l'une des guitares. Il est à remarquer les performances en solo d'Anyà et Manon Kalck, et d'Elise Antoni, toutes 3 issues de notre village.

Un adage célèbre dit que si l'on chante mal, il va pleuvoir. A l'issue du concert, la pluie avait cessé...

La marche de printemps sur les traces des ancêtres



Dimanche 08 Mai a eu lieu la marche organisée chaque printemps par l'Association de l'Amitié. Christophe, Philippe, André et Jean-Claude ont préparé une sympathique virée du côté de Walscheid.

Le départ a été donné à 7h30, en direction de la route forestière du Hohwalsch.

Premier arrêt au cimetière gallo-romain de Beimbach au lieu-dit Drei Heiligen (Trois-Saints), très bien conservé, pour ensuite arriver au sommet du Rocher du Hohwalsch (569m) pour la pause casse-croûte. On y trouve plusieurs cupules de l'époque Celte (sorte d'écuelles creusées dans la roche), peut-être liées à des rituels religieux. D'autres diront que ces pierres à cupules bénéficient d'une vibration cosmo-tellurique élevée, où il est possible de se recharger en magnétisme vital, thérapeutique.



Le Col du Hohwalsch était une position stratégique entre les vallées de la Bièvre et de la Zorn, avant que la route entre l'Alsace et la Lorraine soit déplacée vers le col de Saverne.

L'itinéraire a ensuite mené le groupe d'une quarantaine de personnes vers le Hohwalsch Platz, le Rocher de la Salière, le hameau St Léon, la source de la Bièvre, et pour redescendre enfin jusqu'au plan d'eau de Walscheid pour la pause déjeuner.

Les bénévoles de l'association ont mis à la disposition des marcheurs et des non-marcheurs ayant rejoint le groupe pour déjeuner, tables, bancs, barbecue pour un repas tiré du sac, ainsi que des boissons fraîches. Soleil, cadre verdoyant et bonne humeur étaient au rendez-vous.



Le parcours de l'après-midi était bien plus court. Plan d'eau, Rocher Gabriel (abri naturel), Petit Hohwalsch, retour aux voitures. Un total de 15 km environ pour cette belle marche familiale. En espérant le même soleil pour la marche d'automne le 09 Octobre prochain.

La fête des voisins de la colline

La première fête des voisins des rues Koelberg et Sonderberg s'est tenue le samedi 28 mai, à l'initiative de Caroline Amann, Brigitte Cromer, Nicole Durrmeyer et Frédéric Wathlé.

C'est à la bonne franquette et en toute simplicité, que les participants se sont retrouvés à midi, chacun emportant son pique-nique. Une solution de repli sous la terrasse d'Isabelle et Sébastien Wurth a servi de refuge, la pluie s'étant invitée à la fête.

L'après-midi s'est déroulé dans une ambiance bon enfant avec une animation musicale menée par Rudi et Karine Matjeka et Marion Schaffner. Une rencontre réussie, à renouveler l'année prochaine !

Le 21 juin, l'été se fête en musique

Telle une improvisation musicale, une petite fête toute simple s'est tenue sous le préau de la salle polyvalente le 21 juin. Organisation de dernière minute : quelques tables, de quoi grignoter et de quoi se rafraîchir rapporté par les uns et les autres et de la musique "live". Un air d'accordéon par ci, du clavier par là, des chanteurs, des chanteuses et quelques danseurs.



Une belle ambiance festive pour honorer ce premier jour de l'été.

LOCHWILLER et son histoire



Lochwiller et son histoire : une suite

Les commandes du livre « Lochwiller et son histoire » sont arrivées. Des exemplaires supplémentaires sont également disponibles en mairie. Un supplément au livre sera bientôt édité. Il s'agit d'une annexe à la partie « généalogie des familles du village » écrite par François Agram. Elle réactualise la numérotation des maisons, le nom des rues ainsi que des actuels propriétaires ou locataires. Grâce à la référence des pages, elle permet de retrouver rapidement la généalogie de chaque famille.

Dans l'idée d'apporter une suite à l'ouvrage « Lochwiller et son histoire » et se pencher sur l'histoire récente de notre village, un groupe composé de François Agram, Hélène Daul, Danièle Ebersohl, Sylvie Langnickel et Alain Ronvaux s'est constitué.

Nos chouettes chevêches prédatées



Triste constat : notre nichée de chouettes chevêches installée au Koelberg (sur les hauteurs du village, derrière le lotissement) a été prédatée. Apparemment une jeune fouine serait responsable. Les nichoirs sont pourtant équipés de chicanes à l'entrée pour empêcher ces prédateurs de s'en prendre aux oiseaux.

Chaque année, les oisillons sont bagués. Ce baguage annuel permet de suivre les oiseaux, de savoir où ils s'installent et de mieux connaître l'espèce.

Ainsi, on sait qu'un mâle de Lochwiller, issu de la nichée de 2014, (présenté dans le premier Liecht Kaferle) s'est installé à Zehnacker avec une femelle originaire du

Rheinland Pfalz ayant parcouru 115 km! Cette distance paraît exceptionnelle aux yeux des spécialistes.

De même, un mâle, né au printemps 2015 au Koelberg, a "fondé un foyer" dans le vallon humide à l'est de Reutenbourg. Cette nichée de 5 oisillons a fait l'objet de baguages et de prélèvements début juin 2016.

Il semblerait que chez les chouettes chevêches, la femelle se déplace davantage que le mâle pour nicher, ce dernier restant proche de son lieu de naissance. On a observé que ces déplacements se font généralement vers le sud – sud/est. Des individus présents dans notre secteur proviennent souvent du Pays de Hanau. Ces échanges de population sont favorables au brassage génétique. Il n'en demeure pas moins que la chouette chevêche est une proie idéale pour la fouine ou l'épervier.

Nos deux nichoirs sont vides désormais. Peut-être trouveront-ils bientôt de nouveaux résidents?



Une fête champêtre sous le signe du football

La désormais traditionnelle fête de l'étang s'est déroulée par un beau dimanche de juillet. Une grande partie des villageois a participé, pour les plus jeunes à la partie de pêche, et ensuite pour tous au repas préparé par les bénévoles et sympathisants de l'Association de l'Amitié.

L'après-midi s'est poursuivie toujours sous le soleil et en chanson grâce à l'animation du désormais célèbre trio de Lochwilleroises Charlène, Apolline et Elise.

Cette année la soirée était un peu particulière car elle coïncidait avec la finale du championnat

d'Europe de football opposant la France au Portugal. C'est donc un public nombreux qui est venu déguster les tartes flambées et autres knacks avant d'assister dans une ambiance digne de grands stades à ce match tant attendu.

Même si le dénouement n'a pas été celui tant espéré, tous ont passé une excellente soirée entre voisins et amis. Chacun se souviendra de cette soirée comme d'un grand moment de l'Euro 2016.

FOCUS SUR UN HABITANT

Julie Kalck, championne de GRS

Julie, jeune Lochwilleroise de 15 ans, a participé les 4 et 5 juin dernier au championnat de France de GRS (Gymnastique Rythmique et Sportive) à Calais. Avec ses coéquipières, elles se sont classées 10^e sur 30 sur un enchaînement au ruban et aux massues. Les gymnastes se sont démarquées durant leur parcours de qualification de la saison 2015-2016 en décrochant la médaille d'or en départemental et en zone-est.

Julie a démarré cette discipline à l'âge de 6 ans. Dès le début, sa passion pour la GRS l'a amenée à intégrer des équipes d'un bon niveau. Cependant, pour atteindre ce niveau, la passion ne suffit pas. Cela nécessite 3 entraînements hebdomadaires à raison de 3h par entraînement!

La GRS demande à la fois beaucoup de grâce, de souplesse et de précision. Des qualités qui font de Julie une championne.



INFORMATIONS EN BREF...

- *Deux chatons ont été massacrés et déposés dans la rue du Sonderberg courant juillet. Est-il nécessaire de rappeler l'existence de la SPA ? Il est difficile de croire à une telle barbarie chez nous !
- *Fin juillet, juste avant la venue du sous-préfet, les banderoles de l'association Lochwiller se soulève, placées aux entrées du village, ont disparu.
- *Cinq propriétaires de volailles et de lapins ont été victimes de deux chiens errants. Ces derniers ont saccagé les poulaillers, tuant une quarantaine d'animaux. Un vrai carnage.
- *Dorénavant, pour tout affichage, veuillez utiliser le panneau situé au dépôt de pain. L'abri-bus n'est pas prévu à cet effet.
- *Création d'un collectif de citoyens dont l'objet est de demander aux services de l'Etat une compensation lors d'une transaction immobilière d'un bien déprécié par le sinistre.

A VENIR

- *7 septembre : reprise des Kaffee Grenzel
- *8 septembre : reprise des séances de gymnastique à la salle polyvalente
- *2 octobre : remise de distinctions aux donateurs de sang
- *9 octobre : sortie pédestre d'automne
- *16 octobre : fermeture de la saison de pêche
- *28 octobre : don du sang
- *18 et 25 novembre à 20h : recyclage pour l'utilisation du défibrillateur
- *19 novembre : tournoi de belote au Foyer



Des suggestions, des souhaits, des informations à partager? Pensez à la boîte à idées au-dessus de la boîte aux lettres de la Mairie.

INFORMATIONS UTILES

- *Horaires de la bibliothèque : mercredi de 14h à 16h et vendredi de 17h à 19h.
- *Les vendredi 18 et 25 novembre à 20h, les pompiers organisent 2 journées de recyclage pour l'utilisation du défibrillateur. Inscription obligatoire auprès de Denis Storck au 06 82 69 03 88.



Mairie 4, rue de l'Eglise 67440 Lochwiller

Tél : 03 88 70 61 40

Horaires : lundi de 17h à 19h et jeudi de 9h à 11h

Web : [http://www.cc-marmoutier-](http://www.cc-marmoutier-sommerau.eu/communes-lochwiller.html)

[sommerau.eu/communes-lochwiller.html](http://www.cc-marmoutier-sommerau.eu/communes-lochwiller.html)

Email : mairie.lochwiller@orange.fr